

# Éditorial

*Du héraut du peuple...*

## Editorial

### *Of The People's Herald...*

**Pr. Foudil DAHOU**

Auteur correspondant, Labo LeFEU [E1572304 : Fled], Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie) ; [foudil.dahouogx@gmail.com](mailto:foudil.dahouogx@gmail.com)

Date de soumission : 20.08.2021 – Date d'acceptation : 20.08.2021 – Date de publication : 20.09.2021

**Résumé** — Dans une démocratie en péril, qui sera le héraut du peuple souverain ? La Voix et la Parole peuvent-elles encore prétendre à la représentation de l'altérité alors même que le geste « auguste » de l'autre altérité radicale s'affirme de plus en plus dans une territorialité urbaine en suspens ? L'*homo graffiticus* n'attend pas de réponses. Son acte est sa décision.

**Mots-clés** : démocratie, héraut, peuple, altérité, graffiteur.

**Abstract** — In a democracy in danger, who will be the herald of the sovereign people? Can the Voice and the Word still claim to represent otherness even though the “august” gesture of the other radical otherness is increasingly asserting itself in an urban territoriality in suspense? *Homo graffiticus* does not wait for answers. His act is his decision.

**Keywords**: Democracy, Héraut, People, Otherness, Graffiti Artist.

*« Tel est l'historien lui-même, avocat du peuple de tous les siècles. Il conclut le discours inachevé du passé. L'histoire opère une “résurrection” dans la mesure où elle rend à la vie la parole que la mort lui retire » (Viallaneix, 1975, p. 56).*

La Démocratie a inventé le subtil appareil de la représentation de l'Autre dans les assemblées délibérantes ; associée à la Parole, la voix de la représentation – selon ses humeurs et ses intérêts – se fait subtilement complaisante, complice ou sournoisement contestataire, polémique.

*« [...] Elle attribue à l'homme des droits inviolables. Ces droits, pour rester inviolés, exigent de la part de tous une fidélité inaltérable au devoir. Elle prend donc pour matière un homme idéal, respectueux des autres comme de lui-même, s'insérant dans des obligations qu'il tient pour absolues, coïncidant si bien avec cet absolu qu'on ne peut plus dire si c'est le devoir qui confère le droit ou le droit qui impose le devoir. [...] Telle est la démocratie théorique » (Bergson, [1932] 1951, p. 299).*

Qu'en est-il de la démocratie pratique ? – à quand « l'émergence d'une forme d'inclusion qui prenne en compte l'environnement personnel, familial, linguistique, social et culturel de la personne » (Promonet & Niclot, 2021, p. 12) ? De tout temps, l'Homme a toujours malheureusement exclu<sup>1</sup> son semblable ou l'a aliéné, réduit à sa volonté dominatrice dont la démocratie actuelle se veut l'expression farouche et la traduction tranquille. Pourtant, au sein des régimes communautaires et sociétaux contemporains répressifs qui se prévalent de justice,

*« une certaine démocratie (libérale) semble l'aboutissement et l'épanouissement de la société sur-répressive. [...] Cette démocratie garde en réserve la violence et ne laisse intervenir qu'en dernière instance et en suprême recours la force. Elle compte bien plutôt sur l'autorépression dans la quotidienneté organisée » (Lefebvre, 1968, p. 273).*

Dans de telles conditions, la parole est bientôt manipulée et noyée dans « la liberté d'expression » dont tout un chacun se réclame superbement alors même qu'il ignore honteusement que « cette compulsion de la normalité, appelée “normopathie”, est structurellement reliée à la société démocratique institutionnalisée actuelle réduisant comme une peau de chagrin la singularité du sujet » (Gardella, 2003, p. 168).

Dans un tel contexte de socialisation / désocialisation, une question incontournable se pose quant aux significations réelles des graffiti et à leur portée sociologique et psychologique ; question qui nous incite à établir, dans notre profond désir de comprendre, un parallèle entre « les graffiti sur les murs » et « les tatouages sur les peaux » :

*« [...] si les tatouages intéressent tant, c'est sans doute parce qu'ils sont considérés comme propres aux “peuples primitifs”, et que dès lors leur présence dans des sociétés occidentales dites “civilisées”, ne peut, selon les observateurs, que refléter le “primitivisme” persistant de certaines couches de la population [...] » (Parenteau-Denoël, 2003, p. 133).*

Pourquoi les graffiti intéressent-ils donc autant alors qu'ils se caractérisent par un caractère déviant ? – « c'est-à-dire se situant explicitement en rupture par rapport aux normes sociales » (Parenteau-Denoël, 2003, p. 132). Quelles autres réponses – plus pertinentes (?) – l'« homo graffiticus » (Vagneron, 2003, p. 87) peut-il, doit-il, est-il en mesure d'apporter dans cette jungle de l'hostilité urbaine contemporaine ?

Les interactions sociales se multipliant, sous des formes variées, entre les différents acteurs – connus, méconnus, inconnus – de la scène sociale actuelle liée au

---

<sup>1</sup> « Les études sur l'exclusion, réapparues comme centre d'intérêt social et scientifique dans les années 1960, ont très souvent oscillé entre une lecture psychiatrique fondée sur l'inadaptation mentale de ces populations marginalisées, et une lecture sociologique centrée sur le mécanisme de la société marginalisant des victimes innocentes » (Gardella, 2003, p. 165).

phénomène du graff<sup>2</sup>, il importe dès lors de s'interroger posément sur les motivations de chaque individu, de chaque catégorie des agissants qui dérangent la stabilité et la durée de l'ordre dominant – pour un nouvel ordre (?).

De la méditation et de la réflexion en toutes choses.

*« Le grand vice de la démocratie n'est certainement pas la tyrannie et la cruauté [...] Le véritable vice d'une république civilisée est dans la fable turque du dragon à plusieurs têtes et du dragon à plusieurs queues. La multitude des têtes se nuit, et la multitude des queues obéit à une seule tête qui veut tout dévorer » (Voltaire, [1770] s.d.).*

## Références bibliographiques

1. BERGSON, H. ([1932] 1951). *Les Deux Sources de la morale et de la religion*. PUF.
2. BEUSCART, J.-S., & GRANGENEUVE, L. L. (2003). "Comprendre le graffiti à New York et à Ivry (Note liminaire aux textes de Richard Lachmann et de Frédéric Vagneron)". *Terrains & travaux*, 2(5), pp. 47-54. Consulté le 18 août 2021, sur <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2003-2-page-47.htm>
3. GARDELLA, É. (2003). "Au-delà des lectures sociologiques et psychiatriques de l'exclusion ? À propos des Naufragés de Patrick Declerck (note critique)". (E. Paris-Saclay, Éd.) *Terrains & travaux*, 2(5), pp. 165-176. Consulté le 18 août 2021, sur <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2003-2-page-165.htm>
4. LEFEBVRE, H. (1968). *La Vie quotidienne dans le monde moderne*. Gallimard, coll. « Idées », n° 162.
5. PARENTEAU-DENOËL, M. (2003). "Les palimpsestes des prisons. Les corps tatoués des prisonniers (archives)". *Terrains & travaux*, 2(5), pp. 132-150. Consulté le 18 août 2021, sur <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2003-2-page-132.htm>
6. PROMONET, A., & NICLOT, D. (2021). *Agir pour les réussites scolaires. Approches internationales de l'inclusion*. Nîmes: Champ social éditions.
7. VAGNERON, F. (2003). "Le tag : un art de la ville (observation)". *Terrains & travaux*, 2(5), pp. 87-111. Consulté le 18 août 2021, sur <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2003-2-page-87.htm>
8. VIALLANEIX, P. (1975). "Les silences de l'histoire". *Romantisme* (10. Michelet cent ans après.), pp. 49-61. doi:<https://doi.org/10.3406/roman.1975.4998>
9. VOLTAIRE. ([1770] s.d.). *Dictionnaire philosophique [Démocratie]*. Garnier.

## Pour citer cet article

Foudil DAHOU, « Éditorial : du héraut du peuple », *Paradigmes*, vol. IV, n° 03, septembre 2021, p. 05-07.

---

<sup>2</sup> « En même temps que les pratiques sont importés les mots pour les désigner et les qualifier. [...] "taguer" et "tagueur/-euse" [...] "graff", "graffer" et "graffeur" [...] "graffiter" et "graffiteur" [...] » (Beuscart & Grangeneuve, 2003, p. 51).